

Règlement : Calendrier de l'Avent IRONMAN

L'entreprise IRONMAN organise via sa page IRONMAN France un jeu concours Facebook sous la forme d'un calendrier de l'Avent.

Le jeu concours se nomme : Calendrier de l'Avent IRONMAN

Le jeu est organisé par la société IRONMAN France, enregistrée au RCS NICE B 454 063 942 et située au 6 place Garibaldi, 06300 Nice. Il est précisé que le concours est développé par Reflexe Media et géré par IRONMAN France. Facebook assurant seulement le relais du concours.

La participation à ce jeu-concours est gratuite et sans obligation d'achat, de souscription ou d'adhésion aux contrats, produits et services offerts par la Caisse d'Épargne à sa clientèle.

Ce jeu-concours est ouvert à toute personne physique majeure résidant en France métropolitaine, y compris la Corse et les DOM-TOM et à l'étranger.

Le jeu-concours se déroulera du 1 décembre 2017 au 25 décembre 2017. Pour jouer, il suffit de se connecter au jeu-concours sur la page Facebook IRONMAN France, d'aimer la page et de remplir le formulaire d'inscription au jeu.

Le jeu-concours est accessible à partir d'une application placée sur la page www.facebook.fr/ironmanfrance

Pour jouer, les participants doivent :

- se connecter sur la page Facebook IRONMAN France ;
- « liker » la page si cela n'est pas déjà fait ;
- se rendre sur l'onglet dédié intitulé "Calendrier de l'Avent"
- remplir le formulaire d'inscription du jeu-concours et cliquer sur la case correspondant à la date du calendrier

Les participants peuvent participer 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, en se connectant sur le site via un navigateur Internet standard.

Les participants s'engagent à remplir en bonne et due forme tous les champs mentionnés dans le formulaire d'inscription, en fournissant des informations exactes. A tout moment, le participant est responsable de l'exactitude des informations qu'il a communiquées. Par conséquent, il est responsable de la modification de son adresse email.

La responsabilité de la société organisatrice ne pourra en aucun cas être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement du mode de participation au présent jeu-concours, lié aux caractéristiques même de l'Internet ; dans ces cas, les participants ne pourront prétendre à aucune contrepartie de quelque nature que ce soit.

DOTATIONS ET MODES DE SELECTION DES GAGNANTS

Les prix sont incessibles et ne pourront être échangés sous forme de contrepartie en numéraire. Ils devront être acceptés tels quels. Les gagnants seront prévenus individuellement par adresse email.

Tout gagnant n'ayant pas pu être contacté ou ne s'étant pas manifesté dans les 5 jours suivant le jour où il a été contacté et où on lui a informé être gagnant, afin de recevoir son gain, ne sera plus autorisé à le réclamer. Et dans ce cas le lot ne sera pas attribué.

Prix :

- 1 dossard IRONMAN Vichy
- 3 accès VIP + remise de médaille sur la course de votre choix
- 5 sacs IRONMAN Nice
- 5 sacs IRONMAN Vichy
- 3 sacs IRONMAN 70.3 Pays d'Aix
- 3 gym-bag IRONMAN Nice
- 10 bonnets IRONMAN Nice
- 3 Tee-Shirt Iron Girl ou IRONMAN
- 1 dossard pour le Marathon de Bordeaux Métropole ou le Semi-Marathon

L'organisateur programme les dates et horaires où le lot sera remporté. Le premier joueur à jouer après cet instant remporte le lot.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la Loi du 6 août 2004, les informations collectées pour participer au jeu-concours sont destinées exclusivement à la société organisatrice, et à ses partenaires, ainsi qu'à toutes sociétés et/ou personnes intervenant dans le cadre du présent jeu-concours. Les données collectées à cette fin sont obligatoires pour participer au jeu-concours. Par conséquent, les personnes qui souhaiteraient supprimer ces données avant la fin du jeu-concours ne pourront pas participer au tirage au sort.

Tout participant au jeu-concours dispose par ailleurs d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant sur simple demande écrite à l'adresse suivante : IRONMAN France, 6 Place Garibaldi 06300 Nice. Les participants ont la possibilité de s'opposer, sur simple demande auprès d'IRONMAN et sans frais, à ce que les données les concernant soient utilisées à des fins de prospection notamment commerciale par IRONMAN.

La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation totale du présent règlement, disponible à partir du jeu-concours sur le site www.facebook.fr/ironmanfrance

Aucune information ne sera donnée par téléphone.

Tout défaut de renseignement ou fausse déclaration d'identité ou adresse entraînera automatiquement l'élimination du participant. IRONMAN se réserve le droit de contrôler l'exactitude des renseignements fournis par les participants.